



FICHE PRATIQUE - VT PRADO

Créer une demande PRADO (Établissement de Santé)

01

La création d'une demande PRADO se fait par les PS des établissements de santé.
Cliquer sur "SANITAIRE" puis "Créer un Dossier" :



02

Sélectionner l'établissement et l'unité prescripteurs, puis renseigner les informations pour la création du dossier.

ATTENTION : Il n'est possible de faire une orientation PRADO que si le paramétrage est réalisé pour l'établissement ET pour l'unité (Cf. Fiche "Paramétrer un établissement et une unité PRADO").

Identification du patient

Les champs indiqués en rouge * sont obligatoires pour créer le dossier.

Référént

Etablissement * CHI DE MANOSQUE - MANOSQUE (04000093)

Unité * MEDECINE A

Identité

Identité inconnue

Sexe * Féminin Masculin

Nom de naissance *

Nom d'usage

Prénom principal *

Autres prénoms

Date de naissance * JJ/MM/AAAA

Pays de naissance FRANCE

Ville de naissance Code Postal - Ville

Créer le dossier

03

Après la création du dossier, cliquer sur "Décrire la pathologie" pour entrer dans l'algorithme d'orientation de Via Trajectoire :

Pour information, vous trouverez la liste des pathologies, déclenchant une orientation, sur la fiche réflexe suivante.



FICHE PRATIQUE - VT PRADO

Créer une demande PRADO (Établissement de Santé)

04 Une fois la pathologie sélectionnée Via Trajectoire, vous devrez renseigner les “Données médicales précisant l’orientation” :

Les champs marqués d'un * sont obligatoires pour valider l'orientation.
Données médicales déterminant l'orientation

Si l'orientation est en lien avec des complications d'un épisode de COVID-19, cochez cette case

Pathologie principale Adultes Modifier

- Pneumologie médicale et chirurgicale (sauf cancers)
- Insuffisances respiratoires chroniques, asthmes et BPCO
- Ventilation non invasive

Objectif de prise en charge * Pour évaluation, éducation du patient et de son entourage, réadaptation à l'effort, organisation du mode de vie
 Pour sevrage de la ventilation, et suivi
 Pour surveillance, et réorganisation du mode de vie

Conditions liées au patient * Le patient nécessite des soins spécialisés/experts ; les soins sont complexes et/ou lourds
 Les soins sont complexes et/ou lourds, requérant une coordination, mais ne nécessitent pas obligatoirement une prise en charge spécialisée
 Le patient est âgé, fragile et/ou polyopathologique ; les soins sont complexes et/ou lourds
 Les soins médicaux sont simples, les soins de nursing sont lourds
 Les soins sont simples

Environnement du patient * L'environnement ou la complexité des soins justifie une prise en charge en hospitalisation complète
 Le contexte permet une prise en charge à domicile, sous réserve d'adaptations (aménagement ou services)
 L'environnement permet une prise en charge en Hospitalisation à Temps Partiel (HDJ)
 Le contexte est favorable pour une prise en charge immédiate à domicile ou sur le lieu de vie

NOTE : Pour faciliter une orientation PRADO, il est également possible de cliquer sur le type “PRADO” dans l’“Orientation sélectionnée”. Cela surlignera en jaune les données médicales à renseigner.

Orientation sélectionnée

HC - SSR affections respiratoires	HAD - HAD	HDJ - SSR affections respiratoires
HC - SSR polyvalent	HC - SSR affections des personnes âgées polyopathologiques, dépendantes ou à risque de dépendance	Lieu de vie - Domicile coordination non médicale (ex: SSIAD, réseau, Prado PA...)
Lieu de vie - Domicile coordination soins primaires (ex: Prado)		

05 Après avoir cliquer sur “Valider”, si la demande correspond à un volet PRADO autorisé sur l’établissement et l’unité concernée, l’outil vous propose l’ouverture d’une demande PRADO :

PASSAGE EN ORIENTATION PRADO

PRADO, le service de retour à domicile après hospitalisation pour exacerbation de BPCO
Votre unité ayant une convention avec un organisme de l'Assurance Maladie (041 - Digne), vous pouvez orienter le patient vers ce service si un retour à domicile accompagné par les professionnels de santé libéraux vous semble pertinent.

Éléments à prendre en compte dans la décision d'orientation du patient vers le service PRADO BPCO :

Le patient est-il bénéficiaire d'une Aide Médicale d'Etat (AME) ? Oui Non

Critères médicaux

- Pas de dialyse rénale
- Pas de traitement chirurgical à court terme
- Pas d'altération significative des fonctions supérieures
- Pas de nécessité de transfert vers un SSR
- Pas de soins palliatifs

Critères d'autonomie

- Capacité à se lever, se coucher ou s'asseoir seul
- Capacité à comprendre les consignes (absence de troubles du comportement)
- Capacité à marcher seul dans son logement (absence de besoin d'une tierce personne)
- Pas de nécessité de transfert vers une institution spécialisée (EHPAD)

Le patient a été informé et consent à cette demande

NOTE : Pour bénéficier des services PRADO, le patient NE doit PAS être bénéficiaire de l'AME et doit également être consentant à l'ouverture de son dossier.



FICHE PRATIQUE - VT PRADO

Créer une demande PRADO (Établissement de Santé)

06

Renseigner le contenu de la demande. Ce contenu pourra être différent en fonction des volets PRADO concernés :

NOTE : Le dossier est complet une fois que l'ensemble des parties

et des champs obligatoires sont complétés (identifiés par des "piles vertes" sur la droite de la demande).

Une fois le dossier complété, Via Trajectoire demande confirmation de l'envoi de la demande à la CPAM de rattachement :

07

Vous trouverez la liste des demandes validées dans le "Tableau de Bord (TDB) Prescripteur" :

Plan blanc	Pb Infectieux	N°	Statut	Identité	Création	Hospit.	Admiss.	Remplissage	Unités contactées	Unité d'admission	Service demandeur
<input type="checkbox"/>		2038826		M. JEAN Dupont (35 ans)	28 mars			Dossier Validé	PRADO		CHI DE MANOSQUE - MA...
<input type="checkbox"/>		2038825		M. NOMNAISSANCE Preno...	28 mars		31 mars	Dossier Validé	PRADO		CHI DE MANOSQUE - MA...

NOTE : Ces demandes PRADO seront disponibles au même titre que les autres demandes (ex : SSR) effectuées par l'établissement.